

Rapport moral 2019-2020

Avec une dernière année de mandature amputée de plus de deux mois de fonctionnement normal et alors que les indicateurs sanitaires révèlent une nouvelle dégradation, le Comité Régional, dans l'ensemble de ses instances, tient d'abord et une nouvelle fois, à exprimer sa solidarité avec les structures équestres durement touchées dont l'équilibre économique est menacé, avec leurs personnels dont les emplois se trouvent précarisés, avec l'ensemble des licenciés enfin, compétiteurs ou simples pratiquants, limités dans l'exercice de leurs activités sportives ou de loisir.

Face à la situation inédite que nous avons connue principalement au 2^{ème} trimestre 2020, la mobilisation aussi bien des élus que des permanents du CRE a permis d'assurer la continuité des missions de soutien aux établissements équestres par, dans un 1^{er} temps, la mise en place de l'opération « Masques pour les Clubs » destinée à alléger les charges liées à la protection, notamment, de leurs enseignants, opération d'ailleurs poursuivie en direction des Organismes depuis la reprise des concours pour assurer la sécurité des Officiels de Compétition.

Plus près de nous, dans un second temps, et dès la fin des mesures de confinement, le Comité Régional, relayant l'initiative fédérale « Cavaliers Solidaires », a mis en place, avec les Comités Départementaux concernés, les mesures d'évaluation des situations les plus préoccupantes, permettant ainsi le versement d'aides d'urgence pour un montant global de 48.000 € dont 25.000 € de fonds CRE.

Alors, bien évidemment, dans ce paysage troublé, les notions de progression, de développement, peuvent paraître vaines voire déplacées. Et pourtant, si dans une tendance nationale baissière depuis quelques années, notre région n'échappe pas à la diminution du nombre de licenciés, il est à remarquer que cette perte est relativement modérée puisqu'avec un taux de progression de - 2,38 %, nous sommes très peu éloignés des résultats 2018-2019 et faisons mieux qu'en 2016-2017 et 2017-2018. Il convient, en outre, de souligner que le CRE Grand-Est, avec ces résultats, se maintient en bonne place en matière de fidélité des licenciés et de conquête de nouveaux publics. Nous sommes, au dernier recensement, 52.332 licenciés.

Et si cette situation est principalement le résultat des efforts déployés sur le terrain par nos établissements, les engagements du CRE ne sauraient être minimisés. Ceux d'abord des nombreux passionnés qui, bénévolement, contribuent, au sein des Commissions, à promouvoir la pratique équestre sous ses formes les plus multiples, à organiser les saisons sportives, à proposer, à innover. Ceux des permanents aussi, dont on ne dira jamais assez à quel point ils nous sont précieux.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr



Parmi tous les engagements du CRE, il en est un qui mérite une mention particulière : celui, considérable, en direction de la formation. Outil technique de la Commission qui définit le contenu de son action, l'Organisme de Formation constitué par le CRE a permis, en 2019-2020, la mise en place de 7 cursus conduisant à des Brevets Fédéraux répartis sur 44 journées ainsi que de 10 journées de formation dites « courtes ». 181 enseignants ont pu bénéficier de ces formations. Les journées perdues pour cause sanitaire ont été repositionnées et un programme 2020-2021 est d'ores et déjà en cours de réalisation ou d'élaboration. La nécessaire certification de notre Organisme de Formation est en cours et devrait intervenir d'ici janvier 2022.

Ces dernières semaines ont vu également la concrétisation d'une démarche de meilleure prise en compte par le CRE des problématiques liées à la diversité des publics accédant ou susceptibles d'accéder à la pratique équestre.

Confiée à Jean-Pascal JOBST, la constitution d'une Commission « Cheval et Diversité » est désormais une réalité. Merci à Michèle PFENDER d'en avoir accepté la responsabilité. Elle sait pouvoir compter sur tous les soutiens utiles.

Ce tour d'horizon, évidemment non exhaustif, du dernier exercice de la mandature en cours, ne saurait s'achever sans évocation du départ de Jean-Louis PINON.

Après avoir, pendant de longues années, présidé aux destinées de l'un des CRE composant l'actuel CRE élargi, Jean-Louis PINON a porté le CRE Grand Est sur les fonts baptismaux, en assurant la présidence jusqu'au 31 août dernier. Premier Président de cette nouvelle entité du paysage sportif régional, entouré d'une équipe représentative de sa pluralité, il en aura permis la mise en place et le fonctionnement durant les trois années de cette mandature écourtée. Qu'il en soit chaleureusement remercié. A l'issue du vote du Comité Directeur du 31 août 2020, c'est à Valérie HAMELIN-BOYER qu'il revient de lui succéder après confirmation de la présente Assemblée Générale jusqu'aux élections qui devraient intervenir dans le 1^{er} tiers de l'année prochaine.

Alors s'ouvrira une nouvelle page de l'histoire du CRE Grand Est.

Celle, espérons-le, de la cohésion renforcée, de l'identité affirmée, de l'initiative innovante, du regain d'activité de nos clubs et de l'accès du plus grand nombre à la sphère équestre.

Patrick GISSELBRECHT
Secrétaire Général

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est

Siège social

Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
54510 TOMBLAINE - Tél. : 03 83 18 87 52
contact@cregrandest.fr

Délégation territoriale Alsace

Aéroparc 1 - 19 A rue Icare - 67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 36 08 82
contact.alsace@cregrandest.fr

Délégation territoriale Champagne-Ardenne

12 route de Blacy - 51510 COMPERTRIX
Tél : 03 26 22 12 10
contact.champagne-ardenne@cregrandest.fr